

MAIRIE DE LE BIOT

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2011

Convocations du 10 DECEMBRE 2011

Présents : Henri- Victor TOURNIER, Gilbert ADAMEC, Yann MORAND, Philippe BOTU, Sébastien CETTOUR – CAVE, Christian PIGNIER , ROBERT Gilles , Frédéric RENEVIER ,

Excusé : Muriel LE SOBRE , Yvette GUILLEREY ,,Gérard THILLIER

Secrétaire de séance :Yann MORAND

I / TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Dans la perspective du bouclage du programme de l'assainissement collectif sur tout le territoire de la commune, le Conseil Municipal a étudié la possibilité d'une modification des tarifs des abonnements à l'eau et à l'assainissement.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs de la manière suivante :

LOCATION COMPTEUR :

* Village et Secteur Corbier :	5 € HT
* compteurs immeubles Corbier :	208 € HT

ABONNEMENT EAU

* Village	125 € HT
* Corbier	200 € HT

ABONNEMENT ASSAINISSEMENT

* Village	100 € HT
* Corbier	100 € HT

Les tarifs de consommation restent inchangés soit

EAU	* Village	1.30 € HT / m3
	* Corbier	1.67 € HT / m3

ASSAINISSEMENT	* Village	1.90 € HT / m3
	* Corbier	1.90 € HT / m3

II / TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

● TRAVAUX 2012 :

L'appel d'Offres pour la nouvelle phase de travaux à réaliser en 2012 a été lancé cet automne 2011 : travaux **de liaison La Moille à Richebourg + antenne Colerin et antenne La Placette.**

Les travaux ont été estimés à 421 700 € HT.

Sur une quinzaine d'entreprises ayant retiré un dossier de consultation, 4 seulement ont présenté une offre.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 13 Décembre avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pour procéder à l'analyse des offres.

Au vu de cette analyse, il apparaît que l'offre la mieux placée est celle du groupement d'entreprises SOCCO/GIROD pour un montant de **379 242.20 € HT** avec une variante fonte sur certains tronçons de canalisations.

Le dossier de demande de subvention relatif à ces travaux a été validé par le SMDEA qui prendra en charge une **dépense subventionnable de 450 00 € (travaux + honoraires)**.

Le Conseil Municipal après avoir entendu le rapport d'analyse des offres attribue le marché au groupement d'entreprises SOCCO/ GIROD.

*** Maitrise d'œuvre :**

Un avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre attribué au Groupement MONTMASSON/ CIL doit être conclu afin de prendre en compte les études de maîtrise d'œuvre pour les travaux inscrits aux programmes **2011 2012 et 2013** soit liaison la **Moille à Richebourg** (attribué lors de cette séance) , puis **Chef Lieu, les Cottets, Le Perry** .

Cet avenant représente une plus value de **73 782.24 € HT** et fait passer le montant du marché de maîtrise d'œuvre à **292 762 .62 € HT** .

III/ QUESTIONS DIVERSES

*** ACCES VILLAGE DE GYS**

Une solution d'aménagement de l'accès au village de Gys est à l'étude avec la mise en œuvre de l'emplacement réservé n° 1 fixé au PLU approuvé le 20/02/2009, qui prévoit la réalisation de travaux de voirie destinés à faciliter l'accès et la circulation dans le hameau.

Ce dossier a été confié au géomètre CANEL et les négociations avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains concernés par l'élargissement de la voirie sont en cours.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 23 h 15